

Rapport sur la prévention de la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa

1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020



CONTEXTE

Le Comité permanent en prévention de la violence sexuelle (CPPVS) se joint au Bureau des droits de la personne (BDP) pour présenter ce rapport d'activités, couvrant la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020.

Le CPPVS a été constitué en 2016 et a pour mandat, entre autres, a) de travailler en collaboration avec la communauté universitaire en vue de favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire, et b) de recommander des initiatives, stratégies ou programmes pertinents pour assurer et améliorer la continuité des services, des politiques, des processus et des autres mesures de prévention.

De son côté, le BDP est responsable de répondre aux dévoilements et aux plaintes de violence sexuelle qui concernent les membres de la communauté universitaire. Le Bureau offre toute une gamme de services aux personnes survivantes, en plus d'informations sur les options et processus prévus en vertu des politiques applicables. Enfin, il met sur pied des initiatives de prévention, de sensibilisation et d'éducation.

Au cours de cette année, le CPPVS et le BDP ont travaillé de concert afin de poursuivre la lutte contre la violence sexuelle à l'Université d'Ottawa. Le présent rapport sera divisé en trois sections.

Section I – Portrait

Le rapport dresse d'abord le portrait des initiatives mises en place pour sensibiliser la communauté universitaire à la violence sexuelle, l'informer des services offerts et prévenir les incidents de violence sexuelle sur le campus.

Section II – Données

Cette section présente des données au sujet des dévoilements, des plaintes déposées ainsi que des mesures d'accommodement qui ont été mises en place pour soutenir les membres de notre communauté étudiante affectés par la violence sexuelle sur le campus. Il est également question de l'évaluation de l'efficacité du *Règlement 67b – Prévention de la violence sexuelle*, qui a été réalisée au cours de la période du présent rapport.

Section III – Recommandations

Les membres du CPPVS ont formulé leurs recommandations, comme prévu dans leur mandat, ce qui les a aussi menés à mettre sur pied différentes initiatives au cours de cette année. Une liste de ces suggestions conclut le présent rapport.

PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

En collaboration avec plusieurs partenaires sur le campus et hors campus, le BDP a participé à différents événements de prévention, de sensibilisation et d'éducation, et il a organisé de tels événements, en plus de siéger à différents comités.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Syndicat étudiant de l'Université d'Ottawa (SÉUO)
- Centre de ressources des femmes
- Association des étudiant.e.s diplômé.e.s de l'Université d'Ottawa (GSAÉD)
- Vie étudiante
- Service du logement
- Centre de ressources autochtones
- Direction générale des communications
- Bureau international
- Service de promotion de la santé
- Services alimentaires
- Service de la protection
- CALACS francophone d'Ottawa
- Ottawa Rape Crisis Centre (ORCC)
- Ottawa Coalition to End Violence Against Women (OCTEVAW)
- Université Carleton
- Collège Algonquin
- Collège La Cité

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Les six semaines de prévention de la violence sexuelle sur le campus

- Journée pour la prévention de la violence sexuelle
- Campagne #BizarreOuQuoi
- Journée #JeTeCrois
- Groupe d'entraide par les pairs
- La rue, la nuit, les femmes sans peur
- Parlons de sexe avec Venus Envy
- Yoga inclusif et consentement
- Match Panda
- Vigile – Sisters in Spirit

4@7 international

- Connais-tu la limite? Le consentement en 360°

Seize jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe

- Les mots en image : mémoires de survivantes et de survivants
- Conférence sur la traite de personnes
- Présence à la veillée commémorative nationale du 30e anniversaire de la tuerie de la Polytechnique, un événement organisé par l'Université de Montréal auquel l'Université d'Ottawa a été invitée à participer

Semaine du mieux-être

- Atelier : Soutenir notre entourage à l'époque de #MeToo, offert par l'OCTEVAW

Kiosques et autres événements sur le campus

- Échappez-vous du UCU
- Foire de la justice sociale
- Table d'information – Semaine 101
- Fauteux 101
- Café du mieux-être
- Semaine d'accueil

Vous trouverez plus de détails au sujet de ces activités sur le site Web [Violence sexuelle : soutien et prévention](#), dans la section « Événements à venir ».

ÉDUCATION

Formation *Mobilisation des témoins*

Au cours de l'été 2019, le BDP a effectué une revue complète de la formation à la lumière de la rétroaction reçue de participants et de formateurs. Des informations ont été ajoutées au sujet 1) de l'intersectionnalité, 2) de l'effet du témoin, 3) des mythes, et 4) de l'approche centrée sur les personnes survivantes ainsi que sur le consentement. Certaines informations ont également été mises à jour, entre autres à la suite de la révision du *Règlement 67b – Prévention de la violence sexuelle*.

Enfin, au cours de cette année, plusieurs séances ont été offertes par différents services internes ainsi que par le BDP. Ce dernier a également offert des séances de formation des formateurs pour multiplier le nombre de personnes pouvant, à leur tour, offrir la formation.

Autres formations offertes

- Formation sur la prévention de la violence sexuelle et sur les obligations des employés et des gestionnaires, offerte aux Ressources humaines
- Formation sur la prévention de la violence sexuelle, offerte aux Services alimentaires
- Formation sur la prévention de la violence sexuelle, offerte à l'équipe mobile Santé sexuelle du service Promotion de la santé
- Série de formations portant notamment sur la prévention de la violence sexuelle, offertes aux nouveaux étudiants internationaux
- Formation portant notamment sur la prévention de la violence sexuelle, offerte au Service des immeubles

- Formation offerte aux comités d'examen, comme prévu par le *Règlement 67b – Prévention de la violence sexuelle*

COMITÉS

Communauté de pratique – Le courage d’agir

En plus de siéger au CPPVS, l’intervenante en prévention de la violence sexuelle du BDP fait partie de la communauté de pratique francophone du projet [Le courage d’agir](#), une initiative nationale visant à combattre et à prévenir la violence fondée sur le sexe sur les campus d’enseignement supérieur canadiens. Notre participation nous amènera sans doute à acquérir de nouveaux outils pour contrer la violence sexuelle sur notre campus.

Comité permanent sur le bien-être étudiant

Le directeur du Bureau des droits de la personne siège également au Comité permanent sur le bien-être étudiant de l’Université d’Ottawa, ce qui nous permet de tisser des liens avec d’autres partenaires sur le campus et de travailler conjointement à répondre aux besoins de la population étudiante en matière de bien-être. Cela nous permet également de communiquer des informations importantes et d’échanger sur la question de la prévention de la violence sexuelle sur le campus.

DÉVOILEMENTS, PLAINTES ET ACCOMMODEMENTS

Au total, entre le 1er mai 2019 et le 30 avril 2020, le BDP a reçu de la communauté étudiante 112 demandes de services liées à la violence sexuelle. Ce nombre comprend 86 consultations (suivis de dossiers ouverts dans les années passées, demande d’accommodements, dévoilements, etc.), 17 demandes d’informations (références aux services internes ou externes, informations sur le *Règlement 67b* et sur les services ou les processus de plainte, etc.) et 9 dossiers qui ont mené à des plaintes.

Parmi ces demandes de services, le BDP a reçu de la communauté étudiante un total de 75 nouveaux dévoilements, qui concernent les types de violence sexuelle suivants :

Agression sexuelle : 28

Harcèlement sexuel : 30

Harcèlement criminel : 8

Outrage à la pudeur : 3

Exploitation sexuelle : 1

Autres (autres types, ou les personnes survivantes ont préféré ne pas préciser) : 5

Au cours de la période à l’étude, le BDP a assisté les membres de la communauté étudiante à 98 reprises dans le cadre de demandes d’accommodements, dont des reports de remise de travaux ou d’examen, des changements de cours, l’application de mesures préventives en classe, des lettres de soutien pour demandes d’appel diverses, des demandes de remboursement des droits de scolarité ainsi que des justifications d’absences en classe.

Enfin, sur les neuf plaintes reçues, trois ont mené à des enquêtes externes, cinq ont été résolues par des moyens informels ou alternatifs, et une a été abandonnée.

EFFICACITÉ DU RÈGLEMENT 67B – PRÉVENTION DE LA VIOLENCE SEXUELLE

Au cours de l'année 2019, le BDP et les membres du CPPVS se sont consultés afin d'entreprendre la révision du *Règlement 67b*. À la suite de cette révision, plusieurs changements ont été apportés et quelques clarifications ont également été suggérées, afin de rendre certaines parties plus explicites.

Cette révision, qui a été présentée aux différents paliers d'approbation internes et avalisée par ceux-ci, a permis de déterminer qu'il y a lieu d'apporter des changements plus substantiels. Par exemple, il a été recommandé de revoir les procédures de plainte afin de les actualiser et, possiblement, de les simplifier. Le BDP travaille actuellement sur une révision approfondie, et une vaste consultation sera entamée pour recueillir les commentaires de la communauté universitaire. Cette démarche nous permettra de mettre en place une politique qui répondra le plus possible aux besoins de la communauté universitaire.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ PERMANENT EN PRÉVENTION DE LA VIOLENCE SEXUELLE

Au cours de la période du présent rapport, le CPPVS s'est réuni à plusieurs reprises et a eu l'occasion d'examiner et de recommander différentes initiatives. Les membres ont donc travaillé en collaboration avec le BDP en vue de la mise en place de ces projets.

Création d'un nouveau poste pour soutenir la prévention de la violence sexuelle

Comme les données recueillies ont démontré une augmentation importante des dévoilements et des demandes de services auprès du BDP, le CPPVS a recommandé l'ajout d'un poste supplémentaire en prévention de la violence sexuelle au sein de ce bureau. Cette personne pourrait, entre autres, prendre en charge les activités de prévention, d'éducation et de sensibilisation.

À cet égard, le BDP est heureux de confirmer que ce poste sera ajouté et que l'équipe comptera désormais deux intervenant(e)s à temps plein, qui occuperont des postes permanents, pour répondre aux besoins de la communauté universitaire.

Formulaire de dévoilement en ligne

Les membres du CPPVS et d'autres partenaires sur le campus ont indiqué qu'il peut s'avérer difficile, pour les personnes survivantes, d'accéder aux services pour dévoiler une situation de violence sexuelle ou obtenir du soutien. En effet, certains obstacles à la dénonciation sont toujours présents, comme la peur de ne pas être cru(e) ou la gêne de dévoiler un incident à une personne inconnue. Afin de remédier à la situation, il a été proposé de mettre en ligne un formulaire de dévoilement qui permettrait aux membres de la communauté universitaire de prendre contact avec le BDP.

Fruit d'une collaboration entre le BDP et le CPPVS, ce formulaire est désormais disponible sur le site Web [Violence sexuelle : soutien et prévention](#), sous l'onglet « Dévoiler/Rapporter un incident ». Il est donc possible de le remplir pour joindre le BDP et ainsi avoir accès à toute la gamme de services offerts. Le formulaire est confidentiel, et l'on peut le remplir de façon anonyme.

Collecte de données

L'une des recommandations du CPPVS concernait la collecte des données liées aux incidents de violence sexuelle dévoilés. L'importance de recueillir des statistiques à l'échelle du campus a été soulevée, et il a été proposé de créer un formulaire de collecte que rempliraient les facultés ainsi que plusieurs services et départements.

En collaboration avec le CPPVS, le BDP a préparé un document de collecte qui a été transmis à certains services et départements ainsi qu'aux facultés. Cette collecte nous permettra de mieux saisir l'étendue de la violence sexuelle sur le campus et de travailler de concert avec les différents secteurs afin de soutenir les personnes survivantes de notre communauté.

Fonds pour le maintien de la collaboration entre l'Université d'Ottawa et les organismes de soutien aux personnes survivantes

L'Université d'Ottawa entretient, depuis quelques années, des partenariats avec deux organismes externes spécialisés en intervention auprès des personnes survivantes de violence sexuelle, soit le Ottawa Rape Crisis Centre et le CALACS francophone d'Ottawa. Le CPPVS croit à l'importance d'assurer un financement durable pour offrir un service accessible aux membres affectés de la communauté universitaire. De plus, les demandes de services ont augmenté au cours des dernières années, ce qui montre qu'il est important de financer suffisamment ces organismes pour que la communauté universitaire soit bien appuyée.

Enfin, le BDP a été en mesure, grâce au financement gouvernemental additionnel reçu en 2019, d'augmenter les heures de service pour mieux répondre à la demande. Le CPPVS recommande donc que cette aide financière soit maintenue afin d'assurer une intervention adéquate auprès des personnes survivantes.

Formation en ligne

À la suite d'une demande de quelques partenaires sur le campus auprès du BDP, il a été proposé au CPPVS de mettre en place une formation en ligne pour la communauté étudiante au sujet de la prévention de la violence sexuelle.

Le BDP travaille actuellement avec l'Université Concordia pour adapter la formation en ligne créée par cet établissement afin de la rendre accessible à la communauté universitaire. Il sera ainsi possible de former un grand nombre de personnes au sujet, entre autres, de la violence sexuelle, du consentement, de l'effet du témoin, de l'approche centrée sur la personne survivante, des services offerts et du *Règlement 67b*.

CONCLUSION

Le Comité permanent en prévention de la violence sexuelle et le Bureau des droits de la personne sont engagés à poursuivre leur travail ainsi qu'à collaborer avec leurs différents partenaires afin de faire face aux incidents de violence sexuelle sur notre campus et de les prévenir.

Nous espérons que les efforts investis tout au long de l'année et les initiatives mises en place favoriseront un environnement sain et sécuritaire pour toute la communauté universitaire.

Enfin, nous aimerions remercier chaleureusement la communauté étudiante, le corps professoral, le personnel de soutien ainsi que tous nos partenaires pour leur engagement, leur soutien et leur dévouement dans le cadre de la lutte contre la violence sexuelle sur notre campus et au sein de notre communauté.